

Rennes, le jeudi 1^{er} avril 2021,

3^e confinement en Bretagne Nouveau plan de transport adapté BreizhGo

Au vu des annonces du Président de la République faites hier soir, la Région Bretagne travaille à la définition d'un nouveau plan de transport adapté pour le réseau régional BreizhGo. Si les grandes lignes sont d'ores et déjà définies, des évolutions pourront intervenir, au besoin, au cours des quatre semaines à venir.

Suspension des circuits scolaires

Les circuits scolaires habituels sont suspendus jusqu'au retour en classe des élèves de primaire, le 26 avril. Les circuits ne concernant que des collégiens et lycéens reprendront, pour leur part, le lundi 3 mai.

Un service de transport sera assuré pour les enfants de soignants, ayant un abonnement scolaire BreizhGo. Les familles concernées sont invitées à se rapprocher de leur établissement scolaire d'accueil qui fera le relais auprès des services de la Région pour l'organisation des circuits, en conséquence.

Cars interurbains BreizhGo

Les circulations des cars interurbains BreizhGo sont elles aussi réduites. **À compter du mardi 6 avril, et jusqu'au 2 mai inclus, ce sont les horaires prévus lors des périodes de vacances scolaires** qui seront appliqués. Les usagers pourront ainsi facilement se repérer en consultant sur la fiche horaire, la ligne « période de vacances scolaires ».

Maintien de TER BreizhGo en périodes de pointe

De la même manière, à compter du mardi 6 avril, le trafic TER BreizhGo sera réduit mais encore significatif avec **environ 50% des circulations** habituelles. Si le télétravail devient la règle, il n'est pas possible pour tous les travailleurs, c'est pourquoi seront principalement maintenues des circulations aux heures de pointe pour les besoins en déplacements domicile-travail.

Desserte des îles

Le plan de transport maritime sera lui aussi adapté. Les navires permettront d'**approvisionner les îles en marchandises**. Le nombre de rotations quotidiennes sera modifié pour l'ensemble des îles desservies par le réseau BreizhGo (Belle-Île, Groix, Houat, Hoëdic, Arz, Molène, Ouessant, Sein et Bréhat).

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer pour être ajustées aux fréquentations observées la semaine prochaine.

Pour plus d'informations, les usagers sont invités à consulter régulièrement le site BreizhGo.bzh